



Adresse du Réseau Education Sans Frontières **aux citoyens, aux candidats à la présidentielle et aux législatives de 2012**

Pour qu'ils et elles puissent grandir et vivre ici...

Le Réseau Education Sans frontières (RESF) a été créé en 2004 par des citoyens d'opinions et de convictions très diverses (enseignants, parents d'élèves, soutiens) et par des organisations syndicales et associatives, en réaction à des situations insupportables :

- lycéens scolarisés depuis plusieurs années menacés d'expulsion dès leurs 18 ans ;
- familles dont les enfants sont scolarisés, enfermées en centre de rétention pour être expulsées.

De très nombreux collectifs se sont alors constitués pour aider à la régularisation de ces personnes qui sont des voisins, des amis, les parents des copains de nos enfants.

En 2012, un président de la République sera élu, puis des députés.

○ Nous, membres de RESF, continuerons à :

- défendre et à soutenir les jeunes majeurs scolarisés et les parents d'enfants scolarisés ;
- dénoncer le démantèlement des familles, la destruction de l'avenir des jeunes scolarisés, à l'enfermement d'enfants, de jeunes et de familles ;
- nous battre contre *toute* politique du chiffre et les souffrances infligées à tant de personnes ;

- faire savoir que derrière chaque numéro de dossier, il y a une histoire de femmes et d'hommes qui souhaitent seulement un avenir meilleur ;
- refuser une politique qui remet en cause les droits fondamentaux, accentue des logiques de repli et de défiance, aggrave les discriminations et renie les principes républicains au profit d'une véritable xénophobie d'Etat.

Nous attendons des candidats à ces élections des engagements clairs, pour en finir avec la politique actuelle sur l'immigration.

Nous demandons des mesures d'urgence :

○ Sans attendre la mise en chantier d'une nouvelle législation, il est indispensable que :

- tout enfant puisse suivre une scolarité, ce qui implique la régularisation de sa famille ;
- tout jeune scolarisé en France puisse poursuivre ses études et sa formation avec le droit de travailler, s'installer et vivre ici ;
- les interpellations arbitraires et l'enfermement des personnes cessent, les OQTF (Obligation de Quitter

le Territoire Français) en cours et les objectifs chiffrés en matière d'immigration soient annulés ;

- l'accès aux droits fondamentaux (vivre en famille, se soigner, travailler, se loger...) soit assuré ;
- toute référence à un lien supposé entre «immigration» et «identité nationale» disparaisse de l'intitulé de tout ministère.

Nous exigeons surtout que la loi change :

○ ***Le droit d'asile doit redevenir un droit fondamental dans les faits :***

- la liste des pays dits « sûrs » doit être supprimée.
- Les demandes d'asile doivent être étudiées avec humanité et objectivité plutôt qu'avec une suspicion

systématique et une demande de preuves souvent impossibles à fournir.

- Les demandeurs doivent pouvoir travailler.

○ ***Nous exigeons la refonte complète du Code de l'Entrée et du Séjour des Etrangers en France et l'abrogation des législations d'exception dans les départements d'Outre-Mer avec pour objectif de mettre en oeuvre une loi claire :***

- qui mette fin à l'arbitraire préfectoral et remplace l'empilement des lois, textes et circulaires et conduise à la délivrance d'un titre unique de séjour ;
- qui tienne compte du facteur humain et de l'histoire des migrations et accepte la mobilité des hommes comme naturelle ;

- qui se fonde sur les meilleurs aspects de la jurisprudence de la Cour Européenne des Droits de l'Homme, la Convention internationale des Droits de l'Enfant, la Convention Internationale de protection des droits des migrants et de leur famille.

Il ne doit plus y avoir en France de citoyens, français ou étranger, sans accès aux droits !